Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260923-2026_23_SEP_11-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 septembre 2026 à 18 h 15

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 40

Ayant donné procuration : 3

Absent : 0

Votants : 43

Date de convocation
17 septembre 2026

Le 23 septembre 2026 à 18 h 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Victor BONNOT, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents
Victor BONNOT, Marc PICQUETTE, Catherine LEMAITRE, Boris GUILLOU, Isabelle IMBERT, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Lucile MOGLIA, Bernard CROGUENNEC, Jennifer LE DU, Adil BOUKLATA, Françoise AMOSSÉ-MEVEL, Jean-Charles MINIER, Marina ANDRÉ, Joëlle CONIN, René SAVIDAN, Marie-Chantal NACIRI, Annie MILIN, Marie-Hélène REIGNIER, Pascal CONNEN, Laurence COINTOT, Gwennaël TANO, Alain ATLAN, Jérôme GABOREL, Stéphanie BILLON, Saïd BENDARRAZ, Jean-Christophe LE GOT, Charlotte GIANNOLI, Caroline DANIEL, Maxime DUMOULIN, Emma POEDRAS, Jules ROOS, Blandine CLAESSENS, Stéphane FAVRAIS, Stéphane L'HER, Hervé GUIHARD, Cigdem AKTAS, Aline LE BOËDEC, Thibaut LE HINGRAT, Henri ALLOY, Pierre-Yves THOMAS.

Absents excusés ayant donné pouvoir
Laurent LUTSE pouvoir à Marc PICQUETTE
Didier LE BUHAN pouvoir à Stéphane L'HER
Nadia DRUILLENNEC pouvoir à Thibaut LE HINGRAT

Secrétaire de séance
Jean-Christophe LE GOT

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260923-2026_23_SEP_11-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

République Française

Séance du 23 septembre 2026
Rapporteur : M. MINIER

Conseil municipal

Délibération

11 - Conservatoire - Charte pour un lieu sûr, ouvert et respectueux, pour toute personne

Exposé des motifs

Le Conservatoire à rayonnement départemental de Saint Brieuc est un établissement classé par le Ministère de la Culture. A ce titre, l'enseignement qui y est prodigué s'appuie sur le Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre. Il souligne que, du fait de la présence de mineurs en son sein, population particulièrement fragile et exposée violences et harcèlements sexistes et sexuels, le Conservatoire se doit d'être exemplaire dans la prévention et la lutte contre toutes les formes d'abus et d'atteinte à la dignité.

Dès lors, l'équipe du Conservatoire souhaite renforcer sa vigilance à l'égard de toute forme de discrimination ou de violences et de toute situation de harcèlement, de tout agissement sexiste et toute forme d'emprise. Il s'agit aussi de lutter contre les violences pédagogiques.

Le Conservatoire de Saint-Brieuc est membre de l'association Conservatoires de Bretagne qui est à l'initiative d'une charte « pour un lieu sûr, ouvert et respectueux - pour toute personne ». Cette réflexion et sa rédaction ont reçu le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne.

Cette charte doit permettre d'engager un travail de prévention en direction des élèves de la part des équipes pédagogiques et de l'ensemble des personnels, avec le soutien des familles. Son adoption proposée par cette délibération, sera accompagnée d'une formation pour l'ensemble du personnel du Conservatoire.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la Commission Permanente ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE les termes de la charte pour un lieu sûr, ouvert et respectueux, pour toute personne.

INVITE Monsieur le Maire à signer ladite charte ci-annexée.

Présents : 40	Pouvoirs : 3	Total : 43	Exprimés : 43
Voix Pour : 42	Voix Contre : 1	Abstention : 0	

Vote contre : Pierre-Yves THOMAS

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260923-2026_23_SEP_11-DE

Le Maire	Le secrétaire de séance
M. Victor BONNOT	M. Jean-Christophe LE GOT
MAIRIE de St BRIEUC (Côtes d'Armor)	